

# ***RAPPORT ANNUEL***

## ***2013 – 2014***



# SOMMAIRE

**2**

MOT DU PRÉSIDENT

---

**3**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

---

**6**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

**9**

RAPPORT FINANCIER

- 9 Compte de profits et pertes
  - 10 Bilan (actif et passif)
  - 13 Annexe aux comptes
  - 14 Tableau des ressources et emplois de fonds
  - 15 Comptes de construction et d'amortissements
  - 16 Affectation du bénéfice
- 

**17**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

**18**

COMPTES CONSOLIDÉS

- 18 Bilan (actif et passif)
  - 20 Compte de profits et pertes
  - 21 Annexe aux comptes
  - 22 Comptes de construction et d'amortissements
- 

**23**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

**24**

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

# MOT DU PRÉSIDENT

## **CHERS ACTIONNAIRES, CHERS AMIS SKIEURS,**

L'exercice 2014/2015 se clôture avec un déficit proche de 2 millions de francs. Il s'agit du deuxième exercice consécutif négatif après plusieurs années au cours desquelles les comptes de la société avaient été dans le noir.

Malheureusement, nous suivons la performance des autres sociétés du secteur qui ont toutes subi un recul du chiffre d'affaires ces deux dernières années. Les raisons de ce recul sont à chercher dans la force du Franc Suisse qui rend nos services 30 pourcent plus cher que ceux fournis dans la zone Euro et à des conditions météorologiques particulièrement capricieuses.

L'avenir étant incertain autant sur le plan économique que météorologique, nous avons décidé de concentrer nos efforts à l'élaboration d'une politique de réduction des coûts. Les deux objets principaux de cette politique sont la réalisation de nouvelles installations qui engendrera une réduction des coûts d'exploitation de l'entreprise ainsi qu'une réduction des charges financières par remboursement de la dette bancaire. Ces deux mesures devraient permettre au cours de l'exercice prochain de réduire suffisamment les coûts d'exploitation pour garantir un compte d'exploitation équilibré même en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires comparable à celui des deux précédents exercices.

L'efficacité d'exploitation dans tous les secteurs et le maintien, voire l'amélioration de la qualité du service seront les lignes directrices de notre management, ce afin de préserver la capacité d'investissement et la pérennité de la société. Ces mesures doivent nous permettre de regarder l'avenir avec beaucoup de sérénité.

La mise en place de cette stratégie a été possible grâce à la participation de RV Properties, dirigée par Monsieur Radovan Vitek, à la quasi-totalité des augmentations de capital réalisées en cours d'année. Cette société devient ainsi un actionnaire significatif de CMA avec 36 % du capital-actions et un personnage incontournable de la scène touristique de Crans-Montana. Conscient de l'importance des équilibres en place, Monsieur Radovan Vitek a consenti aux communes, avec les autres actionnaires privés, un droit de « minorité de blocage » qui permet aux 6 communes du Haut-Plateau de garder un contrôle sur la gestion et sur la direction stratégique de la société.

Maintenant que la santé, la rentabilité et l'opérativité de la société sont assurées, quelques mots sur l'avenir...

Après le télésiège de la Cabane de Bois, en cours de réalisation durant l'été 2014, la liaison Montana-Cry d'Er et le secteur Est seront renouvelés avec des infrastructures modernes et performantes. Puis, en 2017 probablement, le projet d'un domaine skiable d'altitude autour de la Plaine Morte sera à l'ordre du jour. Celui-ci permettra une ouverture précoce et une fermeture du domaine en mai.

A Crans-Montana, il sera possible de jouer au golf et de skier le même jour !

Comme chaque année, je voudrais conclure en remerciant le personnel qui montre un engagement de plus en plus fort ainsi que les communes qui sont toujours présentes et qui nous soutiennent sans relâche.

Compte tenu de ce qui précède, et confiant dans l'avenir de CMA, je vous souhaite une saison de ski sereine.

**PHILIPPE MAGISTRETTI, PRÉSIDENT**

# PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

## HISTORIQUE

Fruit de la fusion de 4 sociétés de remontées mécaniques, à savoir :

- SA des téléphériques de Crans Montana (STCM),
- Remontées Mécaniques du Grand Signal SA,
- Téléphérique des Violettes Plaine Morte SA (TVPM),
- Tel Aminona SA,

la société « Remontées Mécaniques de Crans-Montana Aminona SA (CMA SA) » exploite le domaine skiable de Crans-Montana qui a la particularité d'offrir quatre installations de base partant de quatre points différents dans la station et dont le point culminant (Glacier de la Plaine Morte) se situe à près de 3'000 m. d'altitude.

Indépendante depuis sa création en 2000, CMA est actuellement détenue par des investisseurs privés ayant des liens étroits avec la région, ainsi que par les collectivités publiques locales.

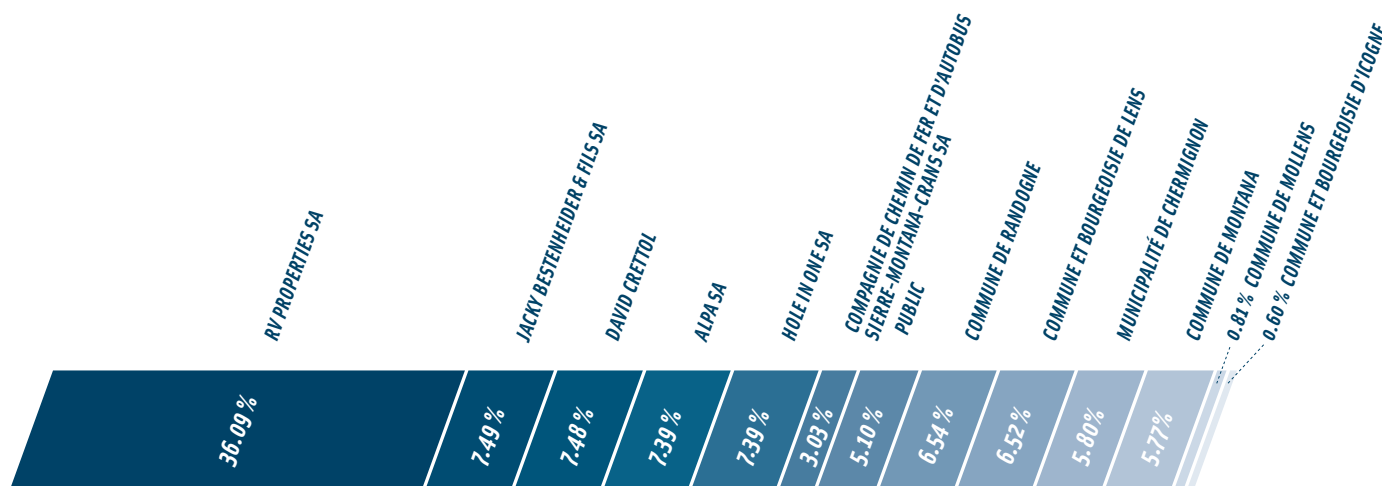
En mars 2011, CMA a créé une filiale qu'elle détient pour le moment à 100 %, CMA immobilier SA, à qui elle a transféré la propriété, ainsi que l'activité de gestion des parkings couverts de Crans, de Montana et des Barzettes. CMA entend ainsi se concentrer uniquement sur la gestion de son domaine skiable et elle souhaite intéresser d'autres partenaires à la gestion des capacités de parking importantes qu'elle détient à différents endroits stratégiques de la station.

## ACTIONNARIAT

Durant l'exercice 2013/2014, CMA a procédé à deux augmentations successives de son capital actions par l'émission respectivement de 18'500'000 actions, puis de 27'000'000 d'actions nouvelles au porteur, ce qui a porté le nombre d'actions total en circulation à 93'500'000 pour un capital actions total de CHF 37'400'000.– (voir diagramme ci-dessous).

## STRATÉGIE

Depuis 2007, CMA a entamé une profonde restructuration de son environnement et le domaine skiable de Crans-Montana a connu une évolution importante de ses infrastructures. Le rajeunissement et la modernisation du parc d'installations, de même que l'extension du réseau d'enneigement mécanique sont les objectifs stratégiques prioritaires que le Conseil d'Administration de CMA souhaite atteindre à moyen terme.



## CHIFFRES CLEFS

### DONNÉES GÉNÉRALES

---

Capital actions	CHF	37'400'000.00
Nombre d'actions		93'500'000
Valeur nominale de l'action	CHF	0.40
Nombre d'employés en janvier 2014		281
- Pour ses remontées mécaniques		216
- Pour ses restaurants		65
Nombre de première entrée sur le domaine		532'490
- Eté 2013 (01.05 – 31.10.2013)		41'893

### DONNÉES TECHNIQUES

---

Nombre d'installations de remontées mécaniques		25
- Dont installations téléportées		12
- Dont installations pour débutants		5
Débit horaire total du parc d'installations (en pers./h.)		32'070
Débit horaire au départ de la station (en pers./h.)		6'900
Nombre de restaurants propriétés de CMA		7
Nombre de restaurants exploités par CMA		6
Réseau d'enneigement		
- Nombre de perches		263
- Nombre d'enneigeurs à basse pression		51
Surface de pistes enneigeable mécaniquement (en ha)		38
Surface de pistes damées (en ha)		185

### DONNÉES FINANCIÈRES

---

Chiffre d'affaires	KCHF	22'056
EBITDA	KCHF	3'310
Cash Flow	KCHF	2'992
Bénéfice net	KCHF	-1'939
Total du bilan	KCHF	66'565
Fonds propres	KCHF	45'976

## **ORGANES DE LA SOCIÉTÉ**

L'organisation de CMA telle que présentée ci-dessous reflète la répartition des responsabilités au sein des différents secteurs d'activités de la société.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Philippe Magistretti, Président	2001
M. Stéphane Pont, Vice-Président	2011
M. David Bagnoud	2009
M. Xavier Bestenheider	2011
M. David Crettol	2011
M. Claude-Gérard Lamon	2013
M. Bruno Oriella	2013
M. Daniel Salzmänn	2013
M. Victor Zwissig	2001

### DIRECTION

M. Arthur Clivaz, Directeur Général

### RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

M. Bertrand Cassagnol, Support & Logistique  
M. Clément Crettaz, Pistes  
M. Fabrice Mauron, Remontées mécaniques secteur Est  
M. Patrick Siggen, Remontées mécaniques secteur Ouest et Bâtiments (jusqu'au 31.03.2014)  
M. Alexandre Latrille, Marketing & Ventes

### RESPONSABLES DE SECTEUR

Mme Mireille Clavien, Administration  
M. Gianni Alberti, Restaurant du Petit-Mt-Bonvin  
M. Olivier Pouhier, Restaurant des Violettes

### ORGANE DE RÉVISION

Clivaz Gaston Bureau fiduciaire SA  
Fiduciaire de Crans-Montana (FCM) SA  
Fiduciaire Fidag SA

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## MARCHE DES AFFAIRES

L'hiver 2013/2014 a été marqué par des conditions météorologiques extrêmement difficiles avec :

- Une seule période de froid à mi-novembre qui a permis une production optimale de neige de culture. Le reste des productions a été réalisé en températures marginales
- Une arrivée tardive de la neige naturelle (26.12.2013)
- Un enneigement naturel relativement faible tout au long de la saison
- De nombreuses périodes de foehn qui ont entraîné de fréquentes fermetures partielles. Cela a été particulièrement le cas durant les week-ends du mois de janvier avec 4 samedis de janvier marqués par la fermeture partielle du domaine skiable
- Des températures printanières qui se sont installées sur nos régions dès le début mars

Cette situation météorologique particulière, ajoutée à des fêtes de Pâques très tardives et une conjoncture difficile marquée par la crise économique dans les pays environnants et un ratio Euro/franc suisse très défavorable expliquent l'évolution du chiffre d'affaires de notre société qui a baissé globalement de 9%. En ce qui concerne la fréquentation, CMA a enregistré une diminution du nombre de premières entrées sur le domaine de 13% pour atteindre 533'000 unités en chiffres ronds.

Parallèlement, et malgré des efforts constants en vue de rationaliser les coûts, la bonne maîtrise des charges opérationnelles n'a pas permis de juguler la baisse du chiffre d'affaires.

## REMONTÉES MÉCANIQUES

L'été 2013 a été marqué par des travaux réalisés en vue du renouvellement de la concession du Funitel. Ainsi, le câble de cette installation a été changé. Pour ce faire, il a fallu acheminer aux Violettes 2 bobines de câbles de 65 tonnes chacune. Par ailleurs, les travaux permettant d'assurer la redondance de la liaison en fibre optique entre Plaine Morte et Violettes ont été finalisés. Dans le cadre du creusement de cette fouille, CMA a également, en collaboration avec Sierre-Energie, procédé au remplacement du câble électrique moyenne tension approvisionnant la Plaine Morte et finalisé la première partie des travaux permettant de relier le site de Plaine Morte au réseau d'eaux usées de la commune de Randogne.

Sur 154 jours d'ouverture durant l'hiver 2013/2014, le domaine skiable n'a enregistré aucun jour de fermeture complète. Par contre, des fermetures partielles, en particulier du secteur Cry d'Er, dues à de fortes tempêtes de foehn ont été enregistrées durant cet hiver.

Pour assurer l'exploitation quotidienne 7 jours sur 7 de son parc d'installations en février 2014, CMA employait :

- 13 collaborateurs techniques
- 66 collaborateurs d'exploitation
- 5 remplaçants de midi
- 14 auxiliaires pour les périodes de forte affluence

## PISTES

Des travaux importants ont été réalisés durant l'été 2013 pour l'amélioration du domaine skiable et l'extension du réseau d'enneigement. On peut en particulier signaler :

- La rénovation complète du réseau d'enneigement à Cry d'Er
- Son extension sur les pistes de Corbyre et du Mt-Lachaux, réalisée en parallèle avec les travaux d'homologation par la FIS de cette piste qui a accueilli des courses de Coupe du Monde féminine le premier week-end de mars 2014
- L'aménagement d'un halfpipe dans la zone Adrénaline, seul équipement de ce type en Suisse romande
- L'élargissement du goulet du Pas-du-Loup qui était jusqu'ici un point sensible du domaine

Enfin, un nouveau téléminage a été installé sur le Gd-Bonvin ; cette installation permet d'assurer la sécurisation des zones d'Aminona, Toula et Plaine Morte de manière plus efficace permettant ainsi, une ouverture plus rapide de cette partie du domaine skiable.

Au niveau de l'exploitation, le tableau ci-dessous montre l'évolution du cumul des chutes de neige sur les 10 dernières années à la station de relevés nivo-météorologiques Nivolog Aminona à une altitude 2'240 m.

2013 / 2014	340
2012 / 2013	650
2011 / 2012	730
2010 / 2011	223
2009 / 2010	478
2008 / 2009	740
2007 / 2008	550
2006 / 2007	484
2005 / 2006	813
2004 / 2005	505
MOYENNE	551

Quelques chiffres non financiers peuvent résumer l'activité hivernale de notre département Pistes :

- Pour assurer la sécurité (avalanches et patrouilleurs), ce sont :
  - 22 collaborateurs au bénéfice d'un brevet de patrouilleur
  - 6.5 tonnes d'explosif utilisés pour sécuriser le domaine (9 tonnes en 2012/2013)
  - 278 blessés pris en charge et rapatriés auprès des services médicaux de la station ou hospitalier (348 en 2012/2013)
  - 57 blessés pris en charge par le service d'ambulance mis sur pied par CMA
- Pour le damage, ce sont :
  - 17 collaborateurs
  - 17 engins de damage
  - 12'373 heures travaillées
- Pour assurer le fonctionnement de l'enneigement mécanique, ce sont :
  - 6 collaborateurs
  - 407'500 m3 d'eau pompés du lac de Chermignon (245'000 en 2012/2013)
  - Env. 900 heures de production qui ont été nécessaires

En été, 2 collaborateurs à plein temps s'occupent de l'entretien des pistes de descente VTT.



## **RESTAURATION**

CMA gère en nom propre 6 établissements dont les périodes d'ouverture sont différentes.

- Le Bar 7 est exploité quasiment toute l'année avec dès l'hiver 2012/2013 la mise en service d'une terrasse réaménagée
- Les restaurants des Violettes et de la Plaine Morte le sont durant les périodes d'exploitation des remontées mécaniques soit en hiver et en été
- Le restaurant du Petit-Mont-Bonvin et la Cabane des Taules sont ouverts en hiver
- La Cave du Scex est exploitée uniquement en saison d'été

Les établissements du Bar 7 et des Violettes ont participé à l'animation de l'aire d'accueil du public lors des courses de Coupe du Monde féminine du début mars et ont accueilli le Modernity dans le cadre du Caprices Festival à la mi-avril.

Conformément aux décisions prises après le bouclage de l'exercice, l'activité de restauration sera transférée à CMA Immobilier.

## **MARKETING & VENTES**

Un nouveau Skishop a été mis en ligne pour l'hiver 2013/2014. Développé en collaboration avec les stations des Alpes Vaudoises, il permet d'acquieser son forfait de ski de manière simple et rapide, et surtout il intègre un programme de fidélisation attractif pour la clientèle (Snow+). Il est par ailleurs relié à un logiciel CRM (Customer Relationship Management) qui permet d'assurer un suivi de la relation avec la clientèle et ainsi d'être plus proactif dans sa gestion.

CMA a également installé un stade de slalom permanent, chronométré et filmé sur le Pas-du-Loup. Cette installation ludique qui s'inscrit dans le développement de la zone Adrenaline a reçu un accueil tout à fait favorable de la part de notre clientèle

## **ADMINISTRATION**

Au 30 avril 2014, CMA occupait 75 collaborateurs avec des contrats annuels pour un total de 71.6 postes équivalents plein temps.

CMA employait par ailleurs :

- 5 apprenants en remontées mécaniques
- 1 stagiaire MPC

Durant cet exercice, CMA a enregistré les réussites professionnelles suivantes :

- 1 brevet de patrouilleur A
- 1 permis de cariste

De plus, la Confédération a reconnu le brevet français de « technicien supérieur, spécialiste électronique » comme une formation professionnelle supérieure de degré tertiaire B dans le système éducatif suisse.

# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CHF '000	2013/2014 CHF	Divergence %	2012/2013 CHF
Recettes transport	17'448	90.6	19'265
Recettes restaurant	3'352	96.4	3'477
Recettes parking	118	96.5	122
Recettes fermages et loyers	531	91.0	583
Autres recettes d'exploitation	607	80.4	755
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>22'056</b>	<b>91.1</b>	<b>24'203</b>
Charges de personnel	-10'671	100.3	-10'643
Achats de marchandises	-1'286	107.1	-1'201
Marketing	-211	72.1	-292
Prestations de tiers	-526	103.9	-507
Loyers, fermages et servitudes	-318	99.6	-319
Assurances	-401	101.2	-396
Energie et carburant	-2'335	107.6	-2'171
Charges d'entretien et réparations	-2'447	111.0	-2'205
Frais généraux	-551	96.9	-568
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-18'746</b>	<b>102.4</b>	<b>-18'301</b>
<b>EBITDA</b>	<b>3'310</b>	<b>56.1</b>	<b>5'902</b>
Amortissements	-4'931	100.5	-4'907
<b>EBIT</b>	<b>1'621</b>	<b>-162.9</b>	<b>995</b>
Résultat financier	-809	91.4	-885
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>	<b>2'430</b>	<b>-2'199.8</b>	<b>110</b>
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	80		70
Résultats extraordinaires	806		-228
Impôts	-395	100.6	-393
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1'939</b>	<b>440.0</b>	<b>-441</b>

Les chiffres ci-dessus sont arrondis au '000.-, il se peut donc que leur addition entraîne un léger biais.

## BILAN

<b>ACTIF</b> CHF '000	<b>30.04.14</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.13</b> CHF	<b>%</b>
Immobilisations corporelles :				
- Téléphériques, télécabines et Funitel	11'321	17.0	10'378	16.8
- Télésièges	22'403	33.7	22'329	36.1
- Téléskis	414	0.6	342	0.6
- Enneigement, dameuses et pistes	16'239	24.4	13'744	22.2
- Restaurants	1'934	2.9	2'092	3.4
- Parkings, locaux administratifs et divers	6'230	9.4	5'742	9.3
Immobilisations financières	4'180	6.3	4'200	6.8
<b>Actif immobilisé</b>	<b>62'719</b>	<b>94.2</b>	<b>58'828</b>	<b>95.0</b>
Stocks	577	0.9	719	1.2
Créances :				
- Sur ventes et prestations de service	1'370	2.1	851	1.4
- Autres créances	1'180	1.8	917	1.5
Actifs transitoires	112	0.2	101	0.2
Actifs disponibles :				
- Avoirs en banque et caisse	607	0.9	519	0.8
<b>Actif circulant</b>	<b>3'845</b>	<b>5.8</b>	<b>3'107</b>	<b>5.0</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>66'565</b>	<b>100.0</b>	<b>61'934</b>	<b>100.0</b>

## BILAN

<b>PASSIF</b> CHF '000	<b>30.04.14</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.13</b> CHF	<b>%</b>
Capitaux propres :				
- Capital-actions	37'400	56.2	19'200	31.0
- Réserve légale	230	0.3	230	0.4
- Agio	6'034	9.1	0	0.0
- Résultat reporté	4'251	6.4	4'692	7.6
- Résultat de l'exercice	-1'939	-2.9	-441	-0.7
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>45'976</b>	<b>69.1</b>	<b>23'681</b>	<b>38.2</b>
Dettes à long terme :				
- Emprunts LIM	4'585	6.9	5'301	8.6
- Emprunts des actionnaires	0	0.0	5'000	8.1
- Prêts bancaires (ATF)	7'000	10.5	16'000	25.8
- Leasing	1'400	2.1	1'437	2.3
<b>Total dettes à long terme</b>	<b>12'985</b>	<b>19.5</b>	<b>27'738</b>	<b>44.8</b>
Dettes à court terme :				
- Dettes envers les établissements de crédit (CCC)	534	0.8	522	0.8
- Emprunts LIM	732	1.1	682	1.1
- Dettes sur achats et prestations de service	2'959	4.4	3'249	5.2
- Autres dettes à court terme	2'670	4.0	5'452	8.8
- Provision	708	1.1	610	1.0
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>7'604</b>	<b>11.4</b>	<b>10'515</b>	<b>17.0</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>66'565</b>	<b>100.0</b>	<b>61'934</b>	<b>100.0</b>

## NOTES

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

1. RECETTES RESTAURANT  
Ce compte enregistre désormais les repas du personnel pour env. KCHF 220. La contrepartie intégrale se trouve dans le compte charges de personnel.
2. CHARGES DE PERSONNEL  
Les heures du personnel de CMA SA refacturées à CMA Immobilier SA sont déduites directement. Ce poste enregistre également les heures que le personnel de CMA et en particulier le personnel d'encadrement a réalisées dans le cadre des différents travaux d'investissements.
3. CHARGES D'ENTRETIEN ET RÉPARATIONS  
L'évolution de ce poste tient aux efforts importants mis en oeuvre afin d'internaliser certains travaux de maintenance qui étaient jusque là sous-traiter. Par conte, cela influence l'évolution des charges de personnel.
4. AMORTISSEMENTS  
Les directives concernant la politique d'amortissements ont été appliquées en tenant compte des renouvellements de concessions en cours et des projets de renouvellement à venir. Il a été également pris en compte, la valeur résiduelle totale de l'installation et non la valeur résiduelle de ses composantes dans le calcul de l'amortissement.
5. GAINS PROVENANT DE L'ALIÉNATION D'ACTIFS IMMOBILISÉS  
Ce compte enregistre le produit net de la vente de deux dameuses dans le cadre du programme de renouvellement annuel du parc d'engins de damage.
6. RÉSULTATS EXTRAORDINAIRES  
Ce poste enregistre principalement:
  - le produit de la vente de 2 dameuses ayant été remplacées KCHF 80
  - le versement de la réserve de contributions due dans le cadre du plan d'assainissement de la caisse de pension de CMA, KCHF 300
  - la participation de différentes entités aux travaux d'investissements réalisés durant l'été 2014, KCHF 1'293
  - la correction d'une erreur d'évaluation du stock de diesel, KCHF 189

### COMPTE DE BILAN

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
Les différents travaux décrits plus haut dans le rapport de gestion ont été intégrés dans les différents postes d'actifs.  
  
La valeur au bilan des actifs immobilisés de CMA se monte à 28% de leur valeur d'acquisition, respectivement à 25% pour le parc d'installations téléportées et à 7% pour le parc d'installations légères (téléskis et tapis), ce qui témoigne de la prudence de la politique d'amortissements de CMA.
8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES  
Ce compte enregistre le capital actions de KCHF 1'920 de CMA Immobilier SA, ainsi que le prêt actionnaire de KCHF 2'080 octroyé à CMA Immobilier SA.
9. AUTRES CRÉANCES  
Ce poste comprend un compte courant ouvert en faveur de CMA Immobilier SA pour KCHF 1'050.
10. PROVISIONS  
Ce compte comprend la provision pour participations de KCHF 300 liée à CMA Immobilier SA

## ANNEXE AUX COMPTES

CHF '000	2013/2014 CHF	2012/2013 CHF
<b>Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements</b>	<b>58'540</b>	<b>58'585</b>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
- Bâtiments	66'850	66'850
- Installations, équipements et matériels	138'599	138'599
<b>TOTAL</b>	<b>205'449</b>	<b>205'449</b>
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	129	134

### PARTICIPATION IMPORTANTE

CMA Immobilier SA, Crans-Montana

Capital-actions: KCHF 1'920

Quote-part: 100%

### CAUTIONNEMENT

CMA cautionne à hauteur de KCHF 5'000 les prêts bancaire de CMA Immobilier SA

### INDICATIONS SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUTATION DU RISQUE

CMA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités.

Une analyse de risques a été formalisée et validée par le Conseil d'Administration.

## TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE FONDS

CHF '000	2013/2014 CHF	2012/2013 CHF
Résultat de l'exercice avant éléments extraordinaires	-1'939	-869
Amortissements	4'931	4'907
Perte extraordinaire et provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0	-151
Gains extraordinaires et provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-80	579
Provision sur participation	0	300
<b>Cash flow (hors opérations sur actifs immobilisés)</b>	<b>2'912</b>	<b>4'766</b>
Variation des créances et inventaires	-631	-605
Variation des dettes à court terme	-2'974	703
<b>Variation du flux de fonds découlant de l'exploitation</b>	<b>-692</b>	<b>4'864</b>
<b>Flux de fonds de l'activité d'investissements</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-8'842	-3'498
Désinvestissements en immobilisations corporelles/financières	80	0
<b>Variation du flux de fonds découlant de l'activité d'investissements</b>	<b>-8'762</b>	<b>-3'498</b>
<b>Flux de fonds découlant des opérations financières</b>		
Augmentation capital	19'234	0
Variation des dettes bancaires à court terme (CCC)	12	-1'140
Variation de dettes bancaires à long terme (ATF)	-9'000	0
Variation des prêts LIM	-666	-197
Variation des dettes provenant de leasings	-37	-140
Remboursement de dettes divers	0	0
Païement de dividendes	0	0
<b>Variation du flux de fonds découlant des opérations financières</b>	<b>9'543</b>	<b>-1'480</b>
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>88</b>	<b>-115</b>
Justificatif de la variation des disponibilités		
Etat au 30.04	607	519
Etat au 01.05	519	634
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>88</b>	<b>-115</b>

# COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS

CHF '000	Valeur Acquisition Etat 30.4.13	Ajouts +	Retraits -	Reclass.	Valeur Acquisition Etat 30.4.14	Amortissement Etat 30.4.13	Dotations +	Dotations Extr.	Retraits -	Reclass.	Amortissement Etat 30.4.14	Valeur Comptable Etat 30.4.14
<b>Téléphoniques, télécabines et Funitel</b>	<b>88974</b>	<b>1'944</b>	<b>1'507</b>	<b>-2'307</b>	<b>87'105</b>	<b>78'596</b>	<b>444</b>	<b>531</b>	<b>1'507</b>	<b>-2'281</b>	<b>75'784</b>	<b>11'321</b>
TF Cry d'Er Bellair 68	313	0	0	-313	0	313	0	0	0	-313	0	0
TC Crans Cheiseron 63	1'994	0	0	-1'994	0	1'968	0	0	0	-1'968	0	0
TC Crans Cry d'Er 98	14'574	0	0	0	14'574	11'197	137	0	0	0	11'334	3'240
TC Grand Signal 86	19'218	0	0	0	19'218	18'469	0	250	0	0	18'719	499
TC Violettes 86	13'501	73	50	0	13'524	11'725	72	0	50	0	11'748	1'776
TC Aminona 69	5'184	0	0	0	5'184	4'902	0	282	0	0	5'184	0
Funitel 96	34'191	1'871	1'457	0	34'605	30'022	235	0	1'457	0	28'799	5'805
<b>Téléfêtes</b>	<b>44'459</b>	<b>1'513</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>45'964</b>	<b>22'130</b>	<b>1'316</b>	<b>123</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>23'561</b>	<b>22'403</b>
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'926	0	0	0	3'926	3'708	28	44	0	0	3'780	145
TS Cabane de Bois 77	1'207	0	0	0	1'207	1'207	0	0	0	0	1'207	0
TS Tolia 04	8'336	0	0	0	8'336	3'970	353	0	0	0	4'324	4'013
TS TSA débrayable 94	5'906	11	8	0	5'908	5'325	0	0	8	0	5'317	591
TS Nationale Express 07	12'477	0	0	0	12'477	3'651	541	0	0	0	4'192	8'285
TS Barmaz 95	3'681	0	0	0	3'681	3'502	0	78	0	0	3'581	0
TS Bellair 10	8'278	0	0	0	8'278	765	393	0	0	0	1'159	7'119
TS Cabane de Bois 13	93	1'502	0	198	1'793	0	0	0	0	0	0	1'793
TS Arnouvaz 13	656	0	0	-198	457	0	0	0	0	0	0	457
<b>Téléskis</b>	<b>5'996</b>	<b>86</b>	<b>62</b>	<b>-</b>	<b>6'020</b>	<b>5'653</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>62</b>	<b>-</b>	<b>5'606</b>	<b>414</b>
<b>Enneigement, dameuses et pistes</b>	<b>28'527</b>	<b>4'265</b>	<b>700</b>	<b>-</b>	<b>32'092</b>	<b>14'783</b>	<b>1'771</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>-</b>	<b>15'853</b>	<b>16'239</b>
Terrassement	1'271	759	0	0	2'030	493	73	0	0	0	566	1'464
Enneigement	19'132	2'081	0	0	21'213	9'453	960	0	0	0	10'423	10'790
Sécurité	1'430	705	50	0	2'085	972	42	0	50	0	964	1'121
Véhicules de pistes	6'694	720	650	0	6'764	3'855	696	0	650	0	3'901	2'864
<b>Restauration et magasins</b>	<b>10'296</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>10'361</b>	<b>8'203</b>	<b>219</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>8'427</b>	<b>1'934</b>
<b>Parkings</b>	<b>5'075</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>5'094</b>	<b>4'968</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>4'974</b>	<b>120</b>
<b>Locaux administratifs et divers</b>	<b>19'775</b>	<b>949</b>	<b>86</b>	<b>2'307</b>	<b>22'945</b>	<b>14'140</b>	<b>476</b>	<b>24</b>	<b>86</b>	<b>2'281</b>	<b>16'835</b>	<b>6'110</b>
Bâtements	13'171	371	0	2'307	15'849	8'778	102	24	0	2'281	11'186	4'664
Mobilier et matériel	1'264	25	0	0	1'289	1'184	26	0	0	0	1'210	79
Véhicules utilitaires	807	23	0	0	829	531	105	0	0	0	636	193
Divers	4'533	531	86	0	4'977	3'647	243	0	86	0	3'803	1'174
<b>TOTAL</b>	<b>203'101</b>	<b>8'842</b>	<b>2'363</b>	<b>-</b>	<b>209'581</b>	<b>148'473</b>	<b>4'247</b>	<b>683</b>	<b>2'363</b>	<b>-</b>	<b>151'041</b>	<b>58'540</b>



## **AFFECTATION DU BÉNÉFICE**

<b>DÉSIGNATION</b> CHF '000	<b>30.04.2014</b> CHF	<b>30.04.2013</b> CHF
Report du bénéfice de l'exercice précédent	4'251	4'692
Résultat de l'exercice	(1'939)	(441)
<b>A disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>2'313</b>	<b>4'251</b>
<b>Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan</b>		
Attribution à la réserve générale	0	0
Report à nouveau	2'313	4'251
	<b>2'313</b>	<b>4'241</b>

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS MONTANA AMINONA (CMA) SA À MONTANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre Société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2014.

### **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### **MOTIF DE L'OPINION AVEC RÉSERVE**

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en produits exceptionnels pour un montant total de CHF 815'056. Selon les principes comptables généralement admis, les subventions d'investissement sous forme de contributions forfaitaires uniques doivent être déduites du coût de construction porté à l'actif. En conséquence, le résultat présenté est trop favorable. Nous relevons également que les amortissements futurs seront plus importants, puisque l'intégralité des subventions ont été portées au compte de résultat au 30 avril 2014.

### **OPINION AVEC RÉSERVE**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2014 sont, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'affectation du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et en dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve » nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car l'anomalie ne modifie pas fondamentalement la situation globale de la société.

**FIDUCIAIRE DE  
CRANS-MONTANA (FCM) SA**

Denis Cordonier  
Expert-réviseur agréé  
Christophe Cordonier  
Expert-réviseur agréé

**CLIVAZ GASTON  
BUREAU FIDUCIAIRE SA**

Gaston Clivaz  
Expert-réviseur agréé

**FIDUCIAIRE FIDAG SA  
CRANS-MONTANA**

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable  
Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé

# COMPTES CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF CHF '000	30.04.14 CHF	%	30.04.13 CHF
Immobilisations incorporelles	66	0.1	98
Immobilisations corporelles :			
- Téléphériques, télécabines et Funitel	11'321	16.2	10'378
- Télésièges	22'403	32.0	22'329
- Téléskis	414	0.6	342
- Enneigement, dameuses et pistes	16'239	23.2	13'744
- Restaurants	1'934	2.8	2'092
- Parkings, locaux administratifs et divers	14'693	21.0	14'409
Immobilisations financières	180	0.3	200
<b>Actif immobilisé</b>	<b>67'248</b>	<b>96.0</b>	<b>63'594</b>
Stocks	577	0.8	719
Créances :			
- Sur ventes et prestations de service	1'365	1.9	851
- Autres créances	162	0.2	80
Actifs transitoires	112	0.2	101
Actifs disponibles :			
- Avoirs en banque et caisse	617	0.9	530
<b>Actif circulant</b>	<b>2'834</b>	<b>4.0</b>	<b>2'281</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>70'082</b>		<b>65'875</b>

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>PASSIF</b> CHF '000	<b>30.04.14</b> CHF	<b>%</b>	<b>30.04.13</b> CHF
Capitaux propres :			
- Capital-actions	37'400	53.4	19'200
- Réserves consolidées	4'175	6.0	4'646
- Agio	6'034	8.6	
- Résultat de l'exercice	-2'251	-3.2	-470
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>45'358</b>	<b>64.7</b>	<b>23'376</b>
Dettes à long terme :			
- Emprunts LIM	4'585	6.5	5'301
- Emprunts des actionnaires	0	0.0	5'000
- Prêts bancaires (ATF)	11'300	16.1	20'400
- Leasing	1'400	2.0	1'437
<b>Total dettes à long terme</b>	<b>17'285</b>	<b>24.7</b>	<b>32'138</b>
Dettes à court terme :			
- Dettes envers les établissements de crédit (CCC)	570	0.8	567
- Emprunts LIM	732	1.0	682
- Dettes sur achats et prestations de service	3'000	4.3	3'299
- Autres dettes à court terme	2'816	4.0	5'504
- Provision	321	0.5	310
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>7'439</b>	<b>10.6</b>	<b>10'361</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>70'082</b>		<b>65'875</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

CHF '000	2013/2014 CHF	Divergence %	2012/2013 CHF
Recettes transport	17'600	91.4	19'264
Recettes restaurant	3'352	96.4	3'477
Recettes parking	617	96.9	637
Recettes fermages et loyers	604	95.2	635
Autres recettes d'exploitation	479	61.6	778
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>22'652</b>	<b>91.4</b>	<b>24'790</b>
Charges de personnel	-10'928	100.7	-10'851
Achats de marchandises	-1'286	107.1	-1'201
Marketing	-211	72.1	-292
Prestations de tiers	-526	103.9	-507
Loyers, fermages et servitudes	-326	99.6	-327
Assurances	-409	101.2	-404
Energie et carburant	-2'381	106.9	-2'227
Charges d'entretien et réparations	-2'530	108.4	-2'335
Frais généraux	-611	101.5	-602
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-19'207</b>	<b>102.5</b>	<b>-18'746</b>
<b>EBITDA</b>	<b>3'445</b>	<b>57.0</b>	<b>6'044</b>
Amortissements	-5'168	100.5	-5'143
<b>EBIT</b>	<b>1'723</b>	<b>-191.2</b>	<b>901</b>
Résultat financier	-996	90.6	-1'099
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>	<b>2'719</b>	<b>1'371.3</b>	<b>-198</b>
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	80	114.2	70
Résultats extraordinaires	803	1'117.8	72
Impôts	-416	100.5	-413
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-2'251</b>	<b>479.2</b>	<b>-470</b>

Les chiffres ci-dessus sont arrondis au '000.-, il se peut donc que leur addition entraîne un léger biais.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

CHF '000	2013/2014 CHF	2012/2013 CHF
<b>Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements</b>	<b>67'003</b>	<b>63'296</b>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
- Bâtiments	105'420	105'420
- Installations, équipements et matériels	138'599	138'599
<b>TOTAL</b>	<b>244'019</b>	<b>244'019</b>
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	129	134

### PRINCIPES DE BASES

Les comptes consolidés du groupe sont clôturés au 30 avril 2014 et ont été établis conformément au Code des Obligations. Ils se fondent sur les bilans et comptes de pertes et profits des sociétés du groupe bouclés au 30.04.2014. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 30 avril.

### MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation est intégrale pour toutes les sociétés participant directement au groupe. Les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés.

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels consolidés contiennent tous les actifs et passifs des sociétés Remontées mécaniques de Crans Montana Aminona (CMA) SA et CMA Immobilier SA.

### PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement.

# COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉS

CHF '000	Valeur Acquisition Etat 30.4.13	Ajouts +	Retraits -	Reclass.	Valeur Acquisition Etat 30.4.14	Amortissement Etat 30.4.13	Dotations +	Dotations Extr.	Retraits -	Reclass.	Amortissement Etat 30.4.14	Valeur Comptable Etat 30.4.14
<b>Téléphoniques, télécabines et funitel</b>	<b>88974</b>	<b>1944</b>	<b>1'507</b>	<b>-2'307</b>	<b>87105</b>	<b>78596</b>	<b>444</b>	<b>531</b>	<b>1'507</b>	<b>-2'281</b>	<b>75784</b>	<b>11321</b>
TF Cry d'Er Bellaluz 68	313	0	0	-313	0	313	0	0	0	-313	0	0
TC Crans Châtillon 63	1'994	0	0	-1'994	0	1'968	0	0	0	-1'968	0	0
TC Crans Cry d'Er 98	14'574	0	0	-	14'574	11'197	137	0	0	-	11'334	3240
TC Grand Signal 86	19'218	0	0	-	19'218	18'469	0	250	0	-	18'719	499
TC Violettes 86	13'501	73	50	-	13'524	11'725	72	0	50	-	11'748	1'776
TC Aminoma 69	5'184	0	0	-	5'184	4'902	0	282	0	-	5'184	0
Funitel 96	34'191	1'871	1'457	-	34'605	30'022	235	0	1'457	-	28'799	5'805
<b>Télésièges</b>	<b>44459</b>	<b>1'513</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>45'964</b>	<b>22'130</b>	<b>1'316</b>	<b>123</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>23'561</b>	<b>22'403</b>
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'926	0	0	-	3'926	3'708	28	44	0	-	3'780	145
TS Cabane de Bois 77	1'207	0	0	-	1'207	1'207	0	0	0	-	1'207	0
TS Toula 04	8'336	0	0	-	8'336	3'970	353	0	0	-	4'324	4'013
TS TSA débrayable 94	5'906	11	8	-	5'908	5'325	0	0	8	-	5'317	591
TS Nationale Express 07	12'477	0	0	-	12'477	3'651	541	0	0	-	4'192	8'285
TS Barnaz 95	3'581	0	0	-	3'581	3'502	0	78	0	-	3'581	0
TS Bellaluz 10	8'278	0	0	-	8'278	765	393	0	0	-	1'159	7'119
TS Cabane de Bois 13	93	1'502	0	198	1'793	0	0	0	0	-	1'793	0
TS Arnouaz 13	656	0	0	-198	457	0	0	0	0	-	0	457
<b>Téléskis</b>	<b>5'996</b>	<b>86</b>	<b>62</b>	<b>-</b>	<b>6'020</b>	<b>5'653</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>62</b>	<b>-</b>	<b>5'606</b>	<b>414</b>
<b>Eménagement, demeuses et pistes</b>	<b>28'527</b>	<b>4'265</b>	<b>700</b>	<b>-</b>	<b>32'092</b>	<b>14'783</b>	<b>1'771</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>-</b>	<b>15'853</b>	<b>16'239</b>
Terrassement	1'271	759	0	-	2'030	493	73	0	0	-	566	1'464
Eménagement	19'132	2'081	0	-	21'213	9'463	960	0	0	-	10'423	10'790
Sécurité	1'430	705	50	-	2'085	972	42	0	50	-	964	1'121
Véhicules de pistes	6'694	720	650	-	6'764	3'855	696	0	650	-	3'901	2'864
<b>Restauration et magasins</b>	<b>10'296</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>10'361</b>	<b>8'203</b>	<b>219</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>8'427</b>	<b>1'934</b>
<b>Parkings</b>	<b>14'151</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>14'169</b>	<b>5'376</b>	<b>210</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>5'586</b>	<b>8'583</b>
<b>Locaux administratifs et divers</b>	<b>19'775</b>	<b>949</b>	<b>86</b>	<b>2'307</b>	<b>22'945</b>	<b>14'140</b>	<b>476</b>	<b>24</b>	<b>86</b>	<b>2'281</b>	<b>16'835</b>	<b>6'110</b>
Bâtements	13'171	371	0	2'307	15'849	8'778	102	24	0	2'281	11'186	4'664
Mobilier et matériel	1'264	25	0	-	1'289	1'184	26	0	0	-	1'210	79
Véhicules utilitaires	807	23	0	-	829	531	105	0	0	-	636	193
Divers	4'533	531	86	-	4'977	3'647	243	0	86	-	3'803	1'174
<b>TOTAL</b>	<b>212'177</b>	<b>8'842</b>	<b>2'363</b>	<b>-</b>	<b>218'656</b>	<b>148'881</b>	<b>4'451</b>	<b>683</b>	<b>2'563</b>	<b>-</b>	<b>151'653</b>	<b>67'003</b>

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE DES REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS MONTANA AMINONA (CMA) SA À MONTANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints des Remontées mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de profits et pertes consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2014.

### **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### **MOTIF DE L'OPINION AVEC RÉSERVE**

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en produits exceptionnels pour un montant total de CHF 815'056. Selon les principes comptables généralement admis, les subventions d'investissement sous forme de contributions forfaitaires uniques doivent être déduites du coût de construction porté à l'actif. En conséquence, le résultat consolidé présenté est trop favorable. Nous relevons également que les amortissements futurs seront plus importants, puisque l'intégralité des subventions ont été portées au compte de résultat au 30 avril 2014.

### **OPINION AVEC RÉSERVE**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 avril 2014 sont, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

## **RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis en dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve » car l'anomalie ne modifie pas fondamentalement la situation globale du groupe.

FIDUCIAIRE DE  
CRANS-MONTANA (FCM) SA

Denis Cordonier  
Expert-réviseur agréé  
Christophe Cordonier  
Expert-réviseur agréé

CLIVAZ GASTON  
BUREAU FIDUCIAIRE SA

Gaston Clivaz  
Expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE FIDAG SA  
CRANS-MONTANA

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable  
Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé



# CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2013 / 2014

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 À 17H00, À LA SALLE BOURGEOISIALE DE CHERMIGNON

## ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONTRÔLE  
DES PRÉSENCES

2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES PROCÈS-  
VERBAUX

a) de l'assemblée générale ordinaire du 20 sep-  
tembre 2013

b) de l'assemblée générale extraordinaire du 10  
février 2014

Le Conseil d'Administration propose l'approbation  
des 2 procès-verbaux

3. PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE  
2013/2014 ET DU RAPPORT ANNUEL

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

5. APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT  
ANNUEL

Le Conseil d'Administration propose l'approbation  
des comptes et du rapport annuel

6. AFFECTATION DU BÉNÉFICE

Le Conseil d'Administration propose  
- de ne rien attribuer à la réserve générale  
- de ne pas verser de dividende

7. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Le Conseil d'Administration propose de donner dé-  
charge aux membres du Conseil d'Administration et  
aux organes de gestion

8. MODIFICATION DES STATUTS

a) Art. 3 : Capital actions

Le Conseil d'Administration propose d'en modifier  
le texte de la manière suivante :

Le capital-actions est fixé à CHF 37'400'000.–  
(trente-sept millions quatre cent mille francs). Il  
est divisé en 93'500'000 (nonante-trois millions  
cinq cent mille) actions nominatives ayant toutes  
les mêmes droits.

- Les actions de catégorie A attribuées aux 6 com-  
munes de Chermignon, Icoigne, Lens, Mollens,  
Montana et Randogne.  
- Les actions de catégorie B attribuées aux autres  
actionnaires.

b) Art. 10 : Quorums

Le Conseil d'Administration propose d'en modifier  
le texte de la manière suivante :

Une décision de l'assemblée générale recueillant au  
moins les deux tiers des voix attribuées aux actions  
représentées et la majorité absolue des valeurs  
nominatives représentées, mais sous réserve d'un  
vote négatif de toutes les actions nominatives de  
catégorie A est nécessaire pour :

1. Les cas prévus à l'art. 704 al.1 CO ;
2. Convertir les actions nominatives en actions au  
porteur ;
3. Dissoudre la société avec liquidation

Le vote négatif de toutes les actions nominatives  
de catégorie A aurait pour conséquence que le vote  
de l'Assemblée générale serait considéré comme  
négatif.

9. DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADMINISTRA-  
TEURS

Le Conseil d'Administration propose de réduire à 7  
le nombre d'administrateurs.

10. ELECTIONS STATUTAIRES

- Conseil d'Administration  
- Président  
- Organe de révision

Les candidatures tant au Conseil d'Administration  
qu'à la Présidence devront être déposées pour le  
5 septembre 2014 auprès de CMA SA afin de per-  
mettre au Président de procéder à la présentation  
des candidats lors de l'Assemblée Générale.

11. DIVERS

Crans-Montana, le 20 août 2014  
Le Conseil d'Administration



**CMA SA,**  
Case Postale 352, CH-3963 Crans-Montana 1  
T +41 (0)848 22 10 12  
F +41 (0)27 485 89 37  
[info@mycma.ch](mailto:info@mycma.ch)  
[www.crans-montana-aminona.com](http://www.crans-montana-aminona.com)